



HAL
open science

Performance économique des exploitations biologiques et conventionnelles : levier économique à la conversion

Jasmin Sainte-Beuve, Douadia Bougherara, Laure Latruffe, . Sfer

► To cite this version:

Jasmin Sainte-Beuve, Douadia Bougherara, Laure Latruffe, . Sfer. Performance économique des exploitations biologiques et conventionnelles : levier économique à la conversion. Colloque SFER : "Les transversalités de l'agriculture biologique", Société Française d'Economie Rurale (SFER). FRA., Jun 2011, Strasbourg, France. hal-02747220

HAL Id: hal-02747220

<https://hal.inrae.fr/hal-02747220v1>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Présentation au Colloque SFER/RMT DévAB/Laboratoire Cultures et sociétés en Europe

« Les transversalités de l'agriculture biologique »

Strasbourg (Université Marc Bloch), 23-24 juin 2011

**Performance économique des exploitations biologiques et conventionnelles :
Levier économique à la conversion**

Jasmin Sainte-Beuve^{1,2}, Douadia Bougherara^{1,2}, Laure Latruffe^{1,2}

¹ INRA, UMR1302 SMART, F-35000 Rennes, France

² Agrocampus Ouest, UMR1302 SMART, F-35000 Rennes, France

1. Introduction

Lors du Grenelle de l'Environnement L'Etat français a fixé des objectifs ambitieux en terme de surfaces converties à l'agriculture biologique (AB) : 20% de la surface agricole utile française convertie d'ici 2020. Pourtant, l'évolution actuelle des surfaces converties ne semble pas suffisante pour atteindre ce chiffre. La question des déterminants de la conversion à l'AB et des leviers susceptibles de favoriser les conversions se pose donc crucialement.

Si les leviers techniques et sociologiques sont relativement bien abordés dans la littérature, le levier économique a reçu moins d'attention. Les références économiques en AB sont en effet rares, notamment à un niveau national, et les préjugés sur la faible performance économique de l'AB perdurent. Pourtant, l'aspect économique n'est pas à négliger. En effet, la littérature existante sur les déterminants de conversion montre que cet aspect peut être un frein pour de nombreux agriculteurs qui considèrent l'AB comme non rentable (par exemple Fairweather 1999, Motte 2009) ou qui ont des résultats économiques satisfaisants en conventionnel (par exemple Pavie et al. 2002), mais elle peut également être une motivation pour d'autres agriculteurs qui considèrent la rentabilité en AB supérieure (par exemple McCarthy *et al.* 2007, Koesling *et al.* 2008).

Ainsi, cet article se propose d'étudier ce levier, en produisant des références économiques sur l'AB. Pour cela nous avons réalisé une analyse comparative de la performance économique des exploitations biologiques et conventionnelles sur la base des données comptables individuelles en 2007 issues du RICA (réseau d'information comptable agricole) selon plusieurs indicateurs. Une seule analyse, celle de Butault *et al.* (2010), a produit des références économiques sur les exploitations en AB au niveau national. La France semble en retard par rapport aux autres pays développés sur la disponibilité de références économiques comparant les exploitations biologiques et conventionnelles. Cette situation peut s'expliquer en partie par une volonté de la part du réseau historique de l'AB (FNAB) de ne pas induire chez les agriculteurs une motivation à la conversion principalement économique. Pourtant, cette motivation semble être aujourd'hui partagée par la majorité des agriculteurs intéressés par la conversion à l'AB.

La suite de cet article présente tout d'abord succinctement les résultats d'une enquête réalisée auprès de référents nationaux concernant les déterminants de conversion en France, afin d'identifier la place de la motivation économique. Les résultats de notre comparaison économique entre exploitations conventionnelles et exploitations biologiques sont ensuite présentés. La dernière partie conclut.

2. Déterminants de conversion selon des référents nationaux

Nous avons dans un premier temps mis en évidence les déterminants qui influencent les agriculteurs conventionnels à se convertir ou non à l'agriculture biologique, grâce à une revue de littérature. Puis, nous avons attribué sur la base d'une enquête réalisée auprès de 20 référents en agriculture biologique en France en avril 2010, une importance à chaque frein et à chaque motivation pour le contexte français actuel. De plus amples informations sur la méthodologie mise en œuvre pour cette enquête se trouvent dans Sainte-Beuve (2010).

Le tableau 1 présente les résultats de cette enquête. Le frein principal mis en évidence est d'ordre psycho-sociologique. Le frein technique apparaît également comme très important. Ces deux freins qui se détachent particulièrement, mettent en évidence le verrouillage actuel socio-technique et socio-professionnel. Quant aux autres freins, compte tenu de la taille de l'échantillon enquêté, la moyenne des scores est trop proche pour que la hiérarchisation soit significative. Au niveau des motivations, elles sont principalement d'ordre économique. Elles sont également liées à la volonté de préserver sa santé, et à la conviction que l'agriculture biologique est un choix judicieux à différents points de vue.

3. Analyses comparatives des exploitations biologiques et conventionnelles en France

Compte tenu du peu de références nationales existantes en matière de résultats économiques des exploitations biologiques, nous avons réalisé une analyse comparative de la structure et de la performance économique des exploitations biologiques et conventionnelles sur la base des données comptables individuelles de 2007 issues du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole). Parmi les 7300 exploitations professionnelles échantillonnées, nous avons comparé de manière globale les 148 exploitations qui sont 100% biologiques et les 7104 exploitations qui sont 100% conventionnelles, ainsi que selon l'orientation technico-économique des exploitations.

3.1. Comparaison de la structure des exploitations

Le tableau 2 présente une comparaison de la structure des exploitations dans la base de données utilisée.

Du point de vue structurel, la part des exploitations biologiques localisées dans une zone défavorisée est significativement supérieure (+9% d'exploitations biologiques) par rapport à celles conventionnelles. La SAU (Surface Agricole Utile) par exploitation est supérieure de

21% dans les exploitations conventionnelles (tableau 2) sauf en viticulture. Les exploitations conventionnelles ont une part plus importante de leur assolement en céréales (+11,5%), alors que les exploitations biologiques cultivent une part plus importante de leur SAU en SFP (Surface Fourragère Principale) (+11%) et STH (Surface Toujours en Herbe) (+7,5%). Ces écarts ne peuvent pas s'expliquer par une présence plus importante d'élevage dans les exploitations biologiques. On retrouve un nombre d'UGB (Unité Gros Bétail) (+44% d'UGB) et un quota laitier (+28%) significativement supérieurs dans les exploitations conventionnelles. La SFP étant une part moins importante de la SAU dans les exploitations conventionnelles, le chargement est logiquement supérieur dans celles-ci (tableau 2). L'indicateur du taux de présence d'un élevage dans les exploitations se rapporte au concept d'autonomie. Celle-ci peut être estimée en partie par l'importance de la production intraconsommée dans le total des consommations intermédiaires. Un ratio plus élevé indique une autonomie plus importante. Ainsi, l'autonomie des exploitations biologiques est supérieure de manière significative.

Le nombre d'associés exploitants est équivalent dans les exploitations biologiques et conventionnelles. En revanche, la main d'œuvre salariée et le nombre total d'UTA (Unité de Travail Annuel) d'une exploitation biologique sont plus conséquents que dans une exploitation conventionnelle. La SAU par exploitation étant supérieure dans les exploitations conventionnelles, la main d'œuvre des exploitations biologiques exploite globalement moins d'hectares. L'AB est gourmande en main d'œuvre, en particulier à cause de la vente au détail plus fréquente sur les exploitations biologiques (vente au détail pratiquée dans 48% des exploitations biologiques contre 18% des exploitations conventionnelles).

3.2. Comparaison des performances économiques

La comparaison des performances économiques des exploitations de notre échantillon est présentée dans le tableau 3.

Le produit brut total (PB) par exploitation apparaît comme significativement supérieur en moyenne dans les exploitations conventionnelles. Ramené à la SAU, il ne semble pas significativement différent selon le groupe (biologique ou conventionnel), alors que les surfaces fourragères sont plus importantes dans les exploitations biologiques. Dans le cas des exploitations biologiques en grandes cultures, le PB par hectare est supérieur de 125%. Ce PB ramené au nombre d'UTA est supérieur de 33% dans les exploitations conventionnelles par rapport aux exploitations biologiques. La productivité du travail est donc meilleure dans les exploitations conventionnelles.

Compte tenu d'un produit brut équivalent à l'hectare, d'un rendement inférieur au niveau de la plupart des productions végétales dans les exploitations biologiques (par exemple blé tendre : -35%), et d'un montant de subventions d'exploitation globalement équivalent à l'hectare, le prix contribue fortement à compenser le rendement inférieur (blé tendre : +19%).

La marge brute constitue une part plus importante du PB dans les exploitations biologiques (+5% par rapport à la part du PB dans les exploitations conventionnelles), ce qui traduit une utilisation d'intrants globale inférieure en AB et donc une efficacité supérieure de ces exploitations. L'AB, pourtant réputée pour demander un parc de matériel et une main d'œuvre conséquents, les charges de mécanisation et de personnel sont en moyenne équivalentes à l'hectare dans les exploitations biologiques et conventionnelles. L'EBE et le RCAI (respectivement Excédent Brut d'Exploitation et Résultat Courant Avant Impôt) par UTA sont supérieurs dans les exploitations conventionnelles de manière significative (tableau 3), ce qui traduit une productivité du travail plus importante. Ces indicateurs sont cependant équivalents à l'hectare et par UTANS (Unité de Travail Annuel Non Salarié) dans les deux groupes. Le revenu des agriculteurs biologiques et conventionnels est donc statistiquement équivalent. Au niveau de la santé financière des exploitations (taux d'endettement, annuités/EBE, capacité d'autofinancement), elle est globalement équivalente, hormis au niveau des exploitations biologiques spécialisées en grandes cultures ou en viticulture. Ces dernières ont un rapport annuités/EBE significativement plus élevé (respectivement +79% et +950%) que dans les exploitations conventionnelles de même orientation.

4. Conclusion

La littérature internationale indique que la performance économique supérieure des agriculteurs biologiques peut être une motivation à se convertir. Ce résultat est confirmé pour la France, par des entretiens semi-directifs que nous avons conduits en avril 2010 auprès de vingt référents professionnels et institutionnels en AB : selon les personnes interrogées, l'aspect économique est la première motivation à la conversion.

Il est donc nécessaire de produire des références économiques sur la performance comparée des exploitations biologiques et conventionnelles, notamment en France où elles manquent au niveau national. Notre analyse sur la base du RICA de l'année 2007 met en évidence des résultats économiques équivalents à l'hectare entre les deux modes de production, mais une productivité du travail supérieure dans les exploitations conventionnelles. L'efficacité

productive de ces deux groupes est également similaire en 2007. Ainsi, malgré la particularité de l'année 2007 avec des prix des productions pouvant expliquer les forts résultats économiques des exploitations conventionnelles, l'AB reste attrayante économiquement.

De plus, il est important de noter que les exploitations biologiques ont donc la capacité de favoriser l'emploi agricole sur des exploitations de taille inférieure – ce qui induit une productivité du travail supérieure dans les exploitations conventionnelles, tout en ayant une rentabilité et une efficacité productive (EBE/PB) comparable aux exploitations conventionnelles.

Les résultats de cette étude admettent néanmoins quelques limites. La première réside dans la faible importance que représente encore l'AB en France en 2007. De plus, les données que nous avons utilisées pour la comparaison des performances ne peuvent intégrer la diversité des systèmes en place en AB. Néanmoins cette base de données est la seule base disponible annuellement en France sur les résultats technico-économiques des exploitations françaises extrapolables à toutes les exploitations professionnelles (65% des exploitations françaises exploitant 95% de la SAU en France).

Références

Butault, J. P., Dedryver, C. A., Gary, C., Guichard, L., Jacquet, F., Meynard, J. M., Nicot, P., Pitrat, M., Reau, R., Sauphanor, B., Savini, I. et Volay, T. (2010). *Ecophyto R&D. Quelles voies pour réduire l'usage des pesticides ?* Synthèse du rapport d'étude. Institut National de la Recherche Agronomique. 90 p.

Fairweather, J. R. (1999). Understanding how farmers choose between organic and conventional production: Results from New Zealand and policy implications. *Agriculture and Human Values*, 16: 51-63.

Koesling, M., Flaten, O. et Lien, G. (2008). Factors influencing the conversion to organic farming in Norway. *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 7(1/2): 78-95.

Motte, L. (2009). *Freins et leviers à la conversion en agriculture biologique en élevage laitier, cas du Pays d'Othe icaunais (89)*. Mémoire de fin d'études réalisé dans le cadre de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Institut Supérieur d'Agriculture. Institut Supérieur d'Agriculture et Service d'Ecodéveloppement Agricole et Rural de Bourgogne. 77 p.

Pavie, J., Dockes, A.-C., Echevarria, L., Laithier, C., Reuillon, J.-L. et Vaucoret, M. (2002). *Etude des freins à la conversion à l'agriculture biologique des exploitations laitières bovines*. Institut de l'Elevage. 62 p.

McCarthy, M., Reilly, S. O., O'Sullivan, A. et Guerin, P. (2007). *An investigation into the determinants of commitment to organic farming in Ireland*. 16ème Congrès International de "Farm Management", University College Cork, Cork, Irlande. 15-20 juin.

Sainte-Beuve, J. (2010). *Etude des Déterminants de Conversion à l'Agriculture Biologique et Production de Références Economiques*. Mémoire de fin d'études ESA-ISA.

Tableau 1 : Freins et motivations actuels à la conversion à l'AB des agriculteurs en France d'après un échantillon de référents.

		Freins														Motivations					
		Psycho-sociologiques	Techniques	Convictions, objectifs contradictoires	Structurels	Animation, accompagnement	Filières	Soutien (Etat, organismes agricoles)	Economiques, financiers	Marché	Localisation	Dispositifs de soutien	Caractéristiques de l'exploitant	Règlementaires	Autre	Economique	Santé	Convictions	Technique	Challenge	Autre
Catégorie des freins																					
Echantillon	Classement	1	2	3	4	5	6	7	8	8	10	11	12	13	14	1	2	3	4	5	6
total	Moyenne	3,5	3,4	3,1	2,9	2,8	2,8	2,6	2,6	2,6	2,5	2,4	2,4	1,8	0,1	3,7	3,1	2,9	2,3	2,2	1,4

Notes :

Echantillon total: l'ensemble de l'échantillon comprend 16 personnes.

Moyenne : moyenne des scores attribués (un chiffre élevé indique une importance plus forte).

Classement : classement selon la moyenne.




Freins : liés à l'exploitant , liés à l'exploitation , exogènes .

Tableau 2 : Résultat de l'analyse structurelle des exploitations biologiques et conventionnelles du RICA 2007 : moyennes par exploitation et tests de comparaison.

	SAU (ha)	UGB	Quota laitier (L)	SAU / UGB (%)	SFP / UGB (ha)	Production intraconsommée / consommations intermédiaires (%)	UTA	SAU / UTA (ha)
Exploitations biologiques	76,4	98,6	233000	2,1	0,9	5,7	2,8	46,1
Exploitations conventionnelles	92,6	142,1	299000	3,3	0,7	3,1	2,4	54
Test statistique de différence significative entre les deux groupes	s (1%)	s (6%)	s (2%)	ns	s (0%)	s (0%)	s (8%)	s (3%)

Notes :

SAU : surface agricole utile ; ha : hectare ; UGB : unité gros bétail ; L : litre ; SFP : surface fourragère principale ; UTA : unité de travail annuel.

s : différence significative ; ns : différence non significative. Les cases sont colorées en vert dans le cas où le résultat est significativement supérieur pour les exploitations biologiques. Elles sont colorées en rouge dans le cas où le résultat est significativement supérieur pour les exploitations conventionnelles.

Source : RICA 2007.

Tableau 3 : Résultats économiques des exploitations biologiques et conventionnelles du RICA 2007 : moyennes par exploitation et tests de comparaison.

	Produit brut total (PB)				Marge brute globale					Excédent brut d'exploitation (EBE)					Résultat courant avant impôt (RCAI)				
	K€/exploitation	K€/UTA	K€/UTANS	K€/ha	K€/exploitation	% du PB	K€/UTA	K€/UTANS	K€/ha	K€/exploitation	% du PB	K€/UTA	K€/UTANS	K€/ha	K€, exploitation	% du PB	K€/UTA	K€/UTANS	K€/ha
Exploitations biologiques	207	86	148	8,2	143	75	65	103	6,2	68	35	34	47	3,1	35	15	18	23	2,1
Exploitations conventionnelles	240	114	168	14	168	70	79	119	9,4	85	36	43	59	4,2	49	19	26	34	2,5
Test statistique de différence significative entre les deux groupes	s (7%)	s (0%)	ns	ns	s (5%)	s (0%)	s (0%)	ns	ns	s (1%)	ns	s (0%)	ns	ns	s (1%)	ns	s (0%)	ns	ns

Notes :

K€ : milliers d'euros ; UTA : unité de travail annuel ; UTANS : unité de travail annuel non salarié ; ha : hectare ; PB : produit brut total.

s : différence significative ; ns : différence non significative. Les cases sont colorées en vert dans le cas où le résultat est significativement supérieur pour les exploitations biologiques. Elles sont colorées en rouge dans le cas où le résultat est significativement supérieur pour les exploitations conventionnelles.

Source : RICA 2007.